



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	INFIRMIER
Emploi	SOIGNANT
Métier	INFIRMIER
% temps	100 %

2. AFFECTATION

Pôle	HU - ADIS
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0242 – CODE 0891 – Ambulatoire 69Z59
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	UF 2246 – Comportements Défis 69Z59

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction des Soins : Directeur des Soins, Cadre Supérieur de Pôle, Cadre de Santé et sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de pôle.

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Amplitude horaire 7H30/19h en lien avec les activités du plateau de consultation.

Cycle de travail de 38H20

Repos fixes samedi, dimanche et jours fériés

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

L'unité des Comportements Défis est intégrée dans le pôle hospitalo-universitaire « Autisme et Déficiences Intellectuelles ».

Elle s'adresse à un public pédiatrique et adulte à partir de 6 ans.

Elle se situe au sein du Vinatier/ Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole, 95 boulevard Pinel, 69500 Bron.

Il s'agit d'un dispositif de consultations qui s'adresse à l'ensemble des patients atteints de troubles du neuro-développement, domiciliés sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette unité propose :

- Des consultations médicales psychiatriques,
- Des évaluations, des suivis et des prises en charge de soins en neuropsychologie, psychomotricité, ergothérapie et orthophonie,
- Des suivis intensifs sur un mode individuel ou groupal : travail sur la base d'objectifs ciblés identifiés pour le patient, activités de remédiation cognitive, entraînement aux habiletés sociales, gestion des émotions, communication,
- Un référencement médical et paramédical (infirmier et/ou éducateur spécialisé) sur le principe du case management.



Par ailleurs, l'unité des Comportements Défis participe aux projets de recherche du pôle HU-ADIS (pharmacologie, biologie, génétique, prise en charge des enfants et adultes atteints de troubles envahissants du développement et de maladies rares, prise en charge de la douleur, handicap et vieillissement).

L'unité des Comportements Défis travaille en partenariat avec les acteurs de terrain qui prennent en charge les patients autistes ou atteints d'un déficit intellectuel.

Ainsi, ils peuvent être orientés suite à un repérage par :

- Les équipes mobiles régionales
- Les structures médicosociales
- Les psychiatres de référence (du secteur ou libéral)
- Les médecins traitants
- Génopsys ou un médecin du pôle HU-ADIS

6. ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES

6.1. Activités principales

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques.

Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.

L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

6.2. Activités spécifiques

- Accueil physique des consultants et de leurs accompagnants sur le service de consultation
- Participation aux consultations médicales des patients dont il assure le référencement
- Conduite d'entretiens infirmiers avec le patient, les accompagnants médico sociaux et / ou les familles
- Rédaction de comptes rendus d'entretiens et cotation des actes réalisés
- Participation aux évaluations pluridisciplinaires conduites sur le pôle en partenariat avec les professionnels du pôle
- Intervention en unité de soins pour les patients dont il a le référencement à la demande des équipes (animation d'activité, réunions de synthèse, accompagnements extérieurs)
- Tenue du dossier de soin partagé
- Prise en charge des patients sur le principe du case management
- Suivi téléphonique et physique des patients en lien avec les professionnels du pôle
- Animation d'activités de médiation individuelle ou groupale selon les objectifs déterminés pour le patient
- Travail de réseau avec les structures médicosociales, les partenaires de secteur
- Participation aux travaux de recherche du pôle
- Participation aux réunions de coordination entre les différentes unités du pôle et les partenaires institutionnels ou extérieurs
- Vérification et utilisation du sac d'urgence vitale en cas de nécessité
- Encadrement des étudiants
- Inscription dans les groupes de travail polaires ou institutionnels en fonction des projets en cours



7. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

7.1. Formation souhaitée

- Diplôme d'Etat d'Infirmier

7.2. Expérience professionnelle

- Expérience auprès de personnes atteintes de troubles psychiatriques, de troubles envahissant du développement et/ou déficience mentale

7.3. Qualités requises

- Evaluer une situation clinique
- Etablir un diagnostic infirmier
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Etablir une relation de confiance avec les patients et les partenaires des structures médico-sociales
- Travailler en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation
- Identifier des situations d'urgence et/ou de crise et y faire face par des actions appropriées
- Curiosité intellectuelle

7.4. Connaissances spécifiques attendues

- Etre titulaire du permis B (pas de déplacements prévus à la mise en œuvre du projet ambulatoire mais possibilité de développer des missions de réseau avec les structures médico-sociales partenaires).
- Connaissances et compétences cliniques sur l'autisme et les comportements défis
- Connaissance et maîtrise des différentes techniques et protocoles de soins en lien avec l'autisme
- Engagement dans un processus de formation continue afin de maintenir le niveau de connaissances nécessaire au poste.

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

POLE HU-ADIS

Modifications apportées par la nouvelle version

- Actualisation des activités et compétences spécifiques
- Mise à la charte graphique

Rédaction

F. TAHAROUNT
Cadre de santé
V. STAGNOLI
Cadre Supérieur de Santé

Vérification

E. BLONDELLE
Cadre Supérieure de Santé
Faisant Fonction

Validation

PH. DUCHARME
Coordonnateur Général des Soins